

Neuchâtel, le 10 septembre 2021

Communiqué de presse à l'occasion de la cérémonie officielle « 75 ans ISP »

Embargo : 13 h 00

Personnes de contact

Stefan Blättler, Président du Conseil de fondation de l'ISP, Commandant de la Police cantonale bernoise ; CCPCS
031 638 90 90 – medienstelle@police.be.ch

Stefan Aegerter, Directeur de l'ISP ad intérim
032 723 81 03 – stefan.aegerter@ne.ch

Rastislav Valach, Responsable Communication de l'ISP
032 723 81 72 – rastislav.valach@ne.ch

75 ans au service de la police : de l'Institut au centre de compétences

La police suisse aura un nouveau centre de compétences : après 75 années d'existence, l'Institut Suisse de Police (ISP) s'apprête à écrire une nouvelle page de son histoire en devenant la plaque tournante de toutes les questions relatives aux compétences de la police ainsi qu'à la formation policière de base et continue.

« Un pilier incontournable de la formation policière », selon Madame la Conseillère fédérale Karin Keller-Sutter

Dans le cadre de son allocution durant la cérémonie des 75 ans de l'ISP à Neuchâtel, la Conseillère fédérale s'est exprimée sur les attentes actuelles à l'égard de l'Institut et a également rendu hommage à celui-ci pour son rôle essentiel dans la formation policière : « Depuis sa fondation en 1946, l'Institut Suisse de Police est devenu un pilier incontournable de la formation policière en Suisse. Le respect que la population témoigne à l'institution policière est aussi le fruit de l'excellence de la formation des corps de police. Cette formation est au cœur de la mission de l'Institut Suisse de Police. »

Numérisation, changement climatique et risque croissant de conflit

Notre époque est marquée par une forte mutation de la société. Où nous mènera la cybercriminalité, la criminalité économique ou encore le vol de données personnelles à l'avenir ? Quelles seront les conséquences de la numérisation, du changement climatique ou encore de la gestion de la pandémie actuelle sur le travail de la police ? Ce ne sont que quelques exemples d'interrogations de demain auxquelles la police s'attache déjà à répondre aujourd'hui, de manière à pouvoir adapter sa formation en conséquence. Ainsi, dans son rôle de coordinateur et d'intermédiaire à l'échelle nationale, l'ISP sera encore plus sollicité à l'avenir.

Un laboratoire d'idées pour la police suisse

L'Institut Suisse de Police place déjà l'harmonisation de la formation de base et continue des polices suisses au cœur de ses préoccupations, mais les défis de plus en plus nombreux de la société moderne l'ont poussé à repenser son rôle de prestataire de services pour la police. Stefan Blättler, président du Conseil de fondation, s'est exprimé comme suit à ce sujet : « En Suisse, nous avons besoin d'un laboratoire d'idées qui collecte et traite les données scientifiques permettant de définir ce que peut et doit aujourd'hui être un travail de police efficace et efficient. L'ISP est la seule institution qui peut être envisagée pour remplir cette fonction cruciale, et elle est d'ailleurs la plus à même de le faire. » Les enjeux actuels conduiront inévitablement à une académisation, c'est pourquoi l'ISP continuera à s'engager sur cette voie dans les prochaines années, a poursuivi M. Blättler.

Un centre de compétences national

Dans le contexte de la numérisation et de l'orientation systématique vers les compétences, l'ISP élabore actuellement une stratégie numérique ainsi qu'une stratégie de formation des cadres. Il s'agit premièrement de créer des conditions cadres idéales pour flexibiliser et numériser en continu les moyens d'enseignement. Grâce à l'extension simultanée et ciblée du domaine « Recherche et Enseignement » ainsi que du réseau transfrontalier d'académies de police internationales, l'ISP est appelé à devenir, dans les prochaines années, un centre de compétences national pour les polices suisses.

Par la police et pour la police

« Sans le système de milice éprouvé ni la collaboration des corps de police suisses et des organisations apparentées qui se mettent à la disposition de l'ISP et qui, par conséquent, portent le système, la plupart des cours et cycles de formation solidement établis aujourd'hui n'existeraient pas. », a affirmé Stefan Aegerter, directeur de l'ISP a.i. Parallèlement, l'Institut s'est fixé pour objectif de renforcer sa position de leader en la matière afin de pouvoir réagir plus rapidement aux évolutions sociétales à venir et d'adapter plus souplement son offre de formations de base et continues ainsi que ses moyens d'enseignements.

Rétrospective

L'Institut Suisse de Police était, dès le début, étroitement lié à Neuchâtel : « Ce n'est pas le fruit du hasard si c'est Neuchâtel qui héberge l'Institut depuis sa fondation. C'est dans notre ville qu'a germé, peu après la Seconde Guerre mondiale, l'idée d'un institut de formation policière de portée nationale. », a souligné Alain Ribaux, vice-président du Conseil de fondation. C'est ainsi que le 5 janvier 1946, le Neuchâtelois Georges Béguin, alors président du Conseil communal, créa l'ISP en tant que fondation de droit privé. Près de 25 ans plus tard, en 1970, la création de l'école suisse de police au Chanet a permis d'atteindre un premier objectif majeur. Entre-temps, l'Institut a pu s'affirmer comme étant le principal prestataire de services en Suisse dans le domaine de la formation continue. Un changement majeur s'est produit après l'introduction du brevet fédéral en 2003 : l'ISP a fermé son école de police en 2006 et s'est dès lors consacré à la formation continue, à l'harmonisation de la formation de base ainsi qu'à la garantie de l'unité de doctrine à l'échelle suisse.

Harmonisation de la formation policière

Ce n'est que récemment qu'un vaste projet de modernisation, visant à réorienter la formation policière de base, a été mis en place sous la direction de l'ISP au travers du Concept général de formation (CGF) 2020. La formation policière de base est désormais dispensée sur deux ans dans toute la Suisse. La première année de formation, au sein de l'une des six écoles de police, débouche sur l'Examen de la capacité opérationnelle, qui a fait l'objet d'une harmonisation sur le plan national. La deuxième année, les policiers et policières en formation mettent en pratique leurs acquis dans les corps de police. La formation s'achève par l'Examen professionnel. Alain Ribaux n'a pas caché pas sa satisfaction à ce sujet : « Le résultat de ces réformes historiques est réjouissant : un équilibre subtil entre uniformisation et prise en compte des spécificités régionales. Une recette somme toute helvétique ! »